



Interférences

Ars scribendi

5 | 2009

Historia / Persona

Histoire et autobiographie dans l'œuvre de Dion Cassius

Marie-Laure Freyburger-Galland



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/interferences/907>

DOI : [10.4000/interferences.907](https://doi.org/10.4000/interferences.907)

ISSN : 1777-5485

Éditeur

HiSoMA - Histoire et sources des Mondes antiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2009

ISSN : 1777-5485

Référence électronique

Marie-Laure Freyburger-Galland, « Histoire et autobiographie dans l'œuvre de Dion Cassius », *Interférences* [En ligne], 5 | 2009, mis en ligne le 10 juillet 2014, consulté le 15 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/interferences/907> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/interferences.907>

Ce document a été généré automatiquement le 15 septembre 2020.

Tous droits réservés

Histoire et autobiographie dans l'œuvre de Dion Cassius

Marie-Laure Freyburger-Galland

Introduction

- 1 Celui que Giorgios Cedrenos, historien byzantin auquel nous devons quelques fragments de Dion Cassius, appelle Δίων ὁ Ρωμαῖος peut-il entrer dans ce colloque consacré aux auteurs latins ? P.M. Martin m'a fait l'amitié de le penser en m'invitant à parler de cet historien grec de Rome.
- 2 Auteur d'une *Histoire romaine* qu'on pourrait dire *ab urbe condita usque ad Seueros*, Dion Cassius retrace plus de dix siècles de l'histoire des Romains en quatre-vingts livres répartis en cinquante jusqu'à la fin de la République et trente pour le Principat. La fracture historiographique se situe pour lui, comme pour Tacite¹, sous le règne d'Auguste et il expose la différence structurelle au livre 53². Or ce qu'il ne dit pas mais qui apparaît nettement, c'est qu'il passe insensiblement de l'histoire annalistique à l'histoire biographique au point que l'un de ses abrégiateurs byzantins, Xiphilin, résume les livres 49 et 50 sous le nom d'Octavien et les livres 51 à 56 sous le nom d'Auguste. Il convient de rappeler ici que nous ne possédons en entier que les livres 36 à 60, correspondant à ce qu'on pourrait appeler les 'règnes' de Pompée, César Octavien-Auguste, Tibère, Caligula, Claude et Néron, ainsi qu'une bonne partie des livres 79 et 80, correspondant aux règnes de Macrin et Alexandre Sévère. Pour le reste, hormis quelques fragments, nous avons le résumé continu de deux abrégiateurs, Xiphilin, déjà cité, et Zonaras, qui nous permettent de nous faire une idée précise de l'ensemble de l'œuvre.
- 3 Il y a donc dans l'*Histoire romaine* une partie annalistique, dont la technique s'apparente à la méthode livienne, et une partie biographique quelque peu analogue aux *Vies* de Suétone³. Il convient en outre de distinguer du point de vue méthodologique l'histoire du passé et l'histoire du présent puisque les derniers livres sont contemporains de leur auteur, né vers 165 et mort après 229. Il a donc vécu sous les règnes de Marc-Aurèle,

Commode et Pertinax, et a connu toute la dynastie des Sévères. Notable de Nicée, en Bithynie, proche du pouvoir, il a exercé de nombreuses charges dans les provinces et à Rome, dont deux consulats.

- 4 C'est donc dans ces différentes approches méthodologiques que nous étudierons l'intervention auctoriale de Dion historien avant de nous intéresser aux aspects autobiographiques qui se rencontrent dans son œuvre.

Le JE auctorial dans l'*Histoire romaine*

- 5 Comme l'a souligné mon ami Guy Lachenaud à Angers ⁴, Dion ne réserve pas l'exposé de son projet et le programme de sa mise en œuvre à la simple préface, pour autant qu'on puisse en juger par les deux fragments qui nous sont parvenus, mais en parle aussi dans des remarques éparses dont nous étudierons les plus importantes. Peut-être a-t-il procédé comme Denys d'Halicarnasse, qui s'excuse d'être obligé de parler de lui-même avant d'exposer sa conception d'une histoire de Rome qui remonterait aux plus anciennes origines ⁵. Peut-être aussi évoque-t-il, comme Diodore de Sicile au début de sa *Bibliothèque historique*, la rareté de ceux qui ont entrepris une histoire universelle en remontant aux siècles archaïques et le fait que la plupart ont raconté les guerres d'un seul pays ou d'une seule cité, visant sans doute Thucydide et Xénophon. Tout en étant un admirateur et un imitateur de Thucydide pour la forme, il n'est pas non plus un adepte de l'histoire totale comme Diodore, mais il écrit :

J'ai l'ambition de rédiger tout ce que les Romains ont accompli en temps de paix comme en temps de guerre, de sorte qu'eux-mêmes ou les autres peuples n'aient à regretter l'absence d'aucun fait important ⁶.

- 6 Il ne s'agit pas d'un récit de guerres, concernant un seul peuple, et Dion se démarque sans doute d'Appien, puisqu'il est aussi question de la « paix », ni non plus vraiment d'une histoire totale, malgré le mot « tout » qui ne s'applique qu'aux Romains, comme nous le précise un autre fragment, situé vraisemblablement dans le premier livre sans être dans la préface :

Il convenait de rapporter ces faits concernant les Étrusques à cet endroit de mon récit. D'autres seront rapportés ailleurs encore et encore au fur et à mesure que le cours de mon histoire, en s'attachant aux circonstances successives, les rencontrera. Que ce même principe soit appliqué pour les autres faits importants. Car je raconterai jusqu'au bout les affaires des Romains selon mes possibilités mais seulement celles des autres peuples qui ont rapport avec les Romains ⁷.

- 7 En revanche, les spécialistes, dont l'éditeur allemand de Dion, U.P. Boissevain, s'accordent pour placer dans une sorte de préface le fragment nettement programmatique suivant :

Bien que j'aie lu presque tout ce qui a été écrit sur le sujet par quiconque, je n'ai pas tout intégré dans ma rédaction, mais seulement ce que j'ai sélectionné. Qu'on n'ait pas de soupçon, sous prétexte que j'ai utilisé un style recherché jusqu'où le permettait ma matière, concernant l'authenticité de celle-ci, ce qui est arrivé à certains autres historiens. J'ai pour ma part, en effet, l'ambition de respecter scrupuleusement les deux aspects, autant que faire se peut. Je commencerai à partir de là où nous avons les renseignements les plus clairs concernant ce qui est arrivé sur cette terre (περι τήνδε την γῆν) où nous habitons ⁸.

- 8 Dion précise sa méthode, se démarque des autres (historiens) en affirmant pouvoir à la fois écrire bien (κεκαλλιεπημένοις) et écrire juste (ἀληθειαν). Nous pouvons penser

qu'il s'inspire de la préface de Denys tout en la critiquant implicitement, en particulier pour délimiter son sujet « à partir de là où nous avons les renseignements les plus clairs » alors que Denys veut remonter le plus loin possible dans la période archaïque de Rome : « Je commencerai mon histoire avec les légendes les plus anciennes ⁹ ».

- 9 Il est tout à fait normal pour ces historiens d'utiliser dans ce genre de propos programmatiques le JE auctorial. Nous noterons cependant à la fin de ce texte un passage intéressant à la première personne du pluriel. Il me semble qu'il convient de dissocier les deux NOUS. Le premier, « nous avons les renseignements les plus clairs », peut renvoyer aux Romains en général ou aux historiens en particulier, si l'on compare ce passage avec un autre du livre 53 dans lequel Dion écrit :

Auparavant tous les événements étaient rapportés au Sénat et au peuple, même s'ils se produisaient au loin. C'est pourquoi tous les apprenaient et beaucoup en faisaient le récit ¹⁰.

- 10 Pour le deuxième, il semble à première vue intégrer l'auteur dans un groupe plus large, celui des habitants de l'οἰκουμένη, mais le rapprochement avec un autre fragment très proche recueilli aussi par Angelo Mai, « cette terre dans laquelle la ville de Rome a été construite ¹¹ », permet de penser qu'il s'agit de l'Italie et des Romains, auxquels s'assimile complètement Dion, et peut-être, par extension, l'Empire tout entier, à moins que – et j'empiète déjà sur ma deuxième partie – Dion n'ait rédigé ce passage alors qu'il séjournait en Italie. En tout cas, cela montre la parfaite intégration de ce Bithynien hellénophone qui pense en Romain.
- 11 Je renverrai encore à une communication intéressante faite à Angers par Gérard Fry sur les premières personnes chez Suétone ¹², communication dans laquelle, s'appuyant sur des travaux analogues menés par Dominique Longrée sur Tacite ¹³, il classe et caractérise notamment les emplois de la première personne du pluriel. Il me semble que chez Dion ce qu'il appelle le 'nous dilutif d'auteur' est inexistant et que la première personne du pluriel est un vrai pluriel qui associe le JE à un groupe que le contexte permet généralement d'explicitier.
- 12 En revanche, l'analyse de la première personne du singulier chez Dion permet d'aboutir à une classification assez voisine de celle à laquelle D. Longrée a abouti chez Tacite. Il s'agit d'explicitier une structure, de confirmer ou d'apprécier ses sources ou de juger les faits. On notera que c'est bien ce que l'historien sévérien annonce au livre 53, même s'il l'a déjà mis en œuvre avant :

C'est pourquoi, pour ma part, je relaterai la suite des événements, pour autant qu'ils seront indispensables, comme ils ont été divulgués, qu'ils se soient passés ainsi ou autrement. J'y ajouterai des interprétations personnelles autant que possible dans le cas où j'aurai pu faire des conjectures différentes de ce qui est communément rapporté, d'après les nombreux témoignages que j'ai lus, entendus ou vus ¹⁴.

- 13 Les interventions structurelles sont sans doute les plus intéressantes. Elles concernent, dans le prolongement de ses propos liminaires, ce qu'il va passer sous silence ou au contraire ce sur quoi il va s'étendre.
- 14 Ainsi, au sujet des lois promulguées par César en 59, bien que juriste, il décide de ne pas en parler :
- Ces lois, parce qu'elles sont très nombreuses et qu'elles n'apportent rien à mon histoire, je les passerai sous silence ¹⁵.
- 15 Il fera la même chose avec les lois d'Auguste promulguées en 27 :

Je n'ai nul besoin de les rapporter en détail excepté celles qui sont utiles à mon récit. Je ferai de même pour les événements ultérieurs afin de ne pas encombrer celui-ci¹⁶.

- 16 Lorsqu'il s'agit des cérémonies d'un triomphe, comme celui de César en 46, il refuse de rapporter en détail le nombre de bêtes tuées dans l'amphithéâtre :

Je l'omettrai donc ainsi que toutes les autres circonstances qui se produiront ensuite, excepté si cela me paraît tout à fait nécessaire d'en parler¹⁷.

Ce qui ne l'empêche pas d'ajouter : « Mais je parlerai de ce qu'on appelle le *καμηλοπάρδαλις* » (« chameau-léopard »), c'est-à-dire la girafe, parce que c'était la première fois qu'on en voyait une à Rome¹⁸.

- 17 C'est avec les mêmes précautions méthodiques qu'il va rapporter une anecdote concernant la folie du jeune Domitien, anecdote selon laquelle il empalait les mouches avec un stylet :

Cette anecdote est indigne de la majesté de l'histoire mais j'ai dû la raconter parce qu'elle montre bien le caractère de Domitien¹⁹.

- 18 Plus banales sont les formules à la première personne qui sont des références internes du type : « comme je l'ai dit ». Je n'en donnerai qu'un exemple, emprunté au livre 48 et concernant l'anneau des chevaliers octroyé à l'affranchi Ménas en 36. Dion explique ce dont il s'agit en précisant que personne n'a le droit de le porter excepté les sénateurs et les chevaliers *ὡς εἶπον*, « comme je l'ai dit »²⁰. Or nous n'avons de trace d'une explication antérieure que dans le résumé de Zonaras correspondant au livre 15 où nous apprenons qu'Hannibal envoya à Carthage les anneaux pris aux cadavres des Romains vaincus à Cannes par boisseaux²¹.

- 19 Banales aussi sont les explications apportées par un *λέγω*, « je veux dire », comme dans le passage où il parle des triumvirs :

Les triumvirs détenaient le pouvoir absolu, je veux parler de César (= Octavien), de Lépide et d'Antoine²².

- 20 Moins banal sans doute est le jugement porté sur les Romains d'autrefois par un stoïcien du II^e siècle, à propos de la divination et plus particulièrement des présages défavorables qui donnaient lieu au rite typiquement romain des supplications expiatoires. Nous trouvons ce jugement dans un fragment concernant sans doute les présages qui ont annoncé le désastre de Cannes et placé par Boissevain au livre 15 :

Je ne peux me faire une idée ni à propos de ces événements ni à propos des autres qui ont été annoncés par la divination. À quoi cela sert-il si un événement doit de toute façon arriver et si aucun moyen de le détourner n'est possible²³...

- 21 Quand Dion ne peut pas vérifier ses sources, il en fait part à son lecteur, comme en témoigne un passage du livre 54 : alors qu'Auguste passait l'hiver à Samos, il reçut la visite d'ambassadeurs indiens qui lui apportèrent en présent des tigres « que les Romains virent alors pour la première fois et les Grecs aussi, je pense (*νομίζω*) » (et ce malgré les contacts d'Alexandre avec les Indiens). Ils lui offrirent aussi un monstre, infirme sans bras, semblable aux statues d'Hermès mutilées depuis longtemps, qui pouvait avec ses pieds tirer à l'arc et tenir une flûte (« je ne sais comment ; j'écris ce que l'on rapporte »)²⁴.

- 22 De même, évoquant les funérailles d'Agrippa, il signale qu'Auguste a prononcé le discours funèbre en ayant fait cacher le cadavre à ses yeux par un voile et ajoute : « Je ne sais pas pourquoi il a fait cela ». Il donne ensuite deux raisons alléguées par ses sources selon lesquelles Auguste aurait été Grand Pontife ou censeur. Mais il critique

ces mêmes sources : Οὐκ ὀρθῶς φρονοῦσιν, « ils n'ont pas raison », sans pouvoir donner de raison plausible. Un peu plus loin, alors qu'il rapporte une anecdote selon laquelle Auguste se déguisait en mendiant pour récolter des fonds, il conclut de façon très sceptique :

Cela aussi est rapporté ainsi, si du moins cela paraît crédible à quelqu'un ²⁵.

- 23 Nous avons de nombreux autres exemples du JE auctorial, le JE de l'historien qui expose sa méthode ou intervient pour prendre ses distances par rapport à sa narration. Mais nous avons aussi un JE qui évolue insensiblement vers le pronom autobiographique. Prenons par exemple un passage qui concerne les Pannoniens et les campagnes d'Octavien en 34 :

Ce n'est pas pour l'avoir entendu dire que je le sais ni même pour l'avoir seulement lu, mais pour l'avoir appris d'expérience comme gouverneur de ce pays ²⁶.

- 24 Ce texte présente plusieurs verbes qui concernent l'information : ἀκούσας (tradition orale), ἀναγνούς (tradition écrite), ἔργῳ μαθῶν οἶδα (expérience personnelle). Dion explique pourquoi il connaît bien la Pannonie et précise :

Après mon gouvernement en Afrique, je fus désigné pour gouverner la Dalmatie, dont mon père avait aussi été quelque temps gouverneur, et la Pannonie appelée Supérieure, ce qui me permet d'écrire en toute connaissance de cause à leur propos ²⁷.

- 25 Dion a été gouverneur de Dalmatie puis de Pannonie Supérieure entre 224 et 228 et, par recoupements divers, ce passage a permis de dater la rédaction de ce livre 49 comme postérieure à ces dates, donc en contradiction avec les données indiquées ailleurs ²⁸, mais les termes en sont proches de l'extrait du livre 53 cité précédemment ²⁹ où nous trouvons ἀνέγνων, ἤκουσι, εἶδον, « j'ai lu, j'ai entendu, j'ai vu », et ce troisième verbe introduit un nouveau JE, celui du témoin oculaire.

- 26 Car il est vrai qu'il y a fracture historiographique à partir du Principat et difficulté de documentation authentique, comme je l'ai dit en introduction et comme le laisse clairement entendre Dion :

C'est bien pourquoi j'ai l'intention de relater au sujet des affaires de cette sorte ce qu'on en dit et rien au-delà de ce qui a été rendu public, excepté les évidences, sans faire d'indiscrétion ni de sous-entendus sur leur caractère juste ou injuste ou sur la fausseté ou l'exactitude du rapport. Que cela vaille aussi pour ce que j'écrirai ensuite ³⁰.

- 27 Il faut bien dire que l'intervention d'un témoin oculaire est précieuse pour comprendre cette difficulté.

Le JE autobiographique dans l'*Histoire romaine*

- 28 Qui est donc l'auteur de l'*Histoire romaine* ?

- 29 Nous venons d'évoquer plusieurs postes de gouverneur de province exercés par Dion ou par son père. Ce dernier, Cassius Apronianus, est un notable de Nicée et entre au Sénat dans la deuxième moitié du II^e siècle. Il est consul suffect en 183-184 après avoir été gouverneur de Lycie-Pamphylie en 180, de Cilicie en 182, et sera gouverneur de Dalmatie après son consulat. Ainsi, au livre 69, à propos d'Hadrien adopté par Trajan, Dion précise :

Mon père Apronianus, qui était gouverneur de Cilicie, a appris de manière claire toute l'affaire et il racontait beaucoup de choses et en particulier que la mort de Trajan a été tenue secrète jusqu'à la déclaration officielle de l'adoption d'Hadrien ³¹.

30 Certes Apronianus n'a pas dû connaître lui-même les événements de 117, mais il semble tenir de source sûre les renseignements qu'il a recueillis alors qu'il exerçait une charge officielle en 182.

31 C'est en accompagnant son père à Rome que Dion devient le témoin oculaire du règne de Commode et nous voyons que l'historien est partagé entre la haute idée qu'il se fait de l'histoire et la nécessité de ne rien cacher à ses lecteurs des turpitudes des princes, pour Commode comme précédemment pour Domitien :

Il (= Commode) but d'un seul coup, s'étant senti mal au milieu du spectacle, du vin doux rafraîchi que lui présenta une femme dans une coupe en forme de massue. Devant cela le peuple et nous, nous nous mîmes à hurler la formule habituelle des banquets 'longue vie à toi !' Qu'on ne pense pas que je déshonore la majesté de l'histoire en rapportant de tels faits. Assurément je ne les aurais pas autrement rapportés. Mais, comme ce spectacle a été organisé par l'empereur et que, y assistant moi-même, j'ai vu, entendu et exprimé oralement chaque détail rapporté, j'ai considéré comme juste de n'en rien cacher, mais de livrer ces faits à la mémoire de la postérité comme tout autre de la plus grande importance et des plus indispensables. Il est sûr que je décrirai avec plus de finesse et exposerai avec plus de minutie les événements contemporains que ceux d'une époque antérieure parce que j'y ai assisté et que je ne connais personne d'autre parmi ceux qui sont capables d'écrire un récit digne de ce nom qui en ait une connaissance aussi précise que moi

³².

32 Nous noterons dans ce texte les verbes εἶδον et ἤκουσα, « j'ai vu » et « j'ai entendu », qui nous sont familiers, mais le troisième, ἐλάλησα, « j'ai exprimé oralement », nous entraîne déjà à l'étape suivante, celle de Dion acteur de l'histoire. Quant à la dernière phrase, on appréciera l'absence de vergogne de notre historien qui s'affirme le seul apte à écrire une histoire de son temps, puisqu'il a assisté aux événements et y a été mêlé.

33 Toujours pour le règne de Commode, il insiste sur la façon dont ce prince se débarrassait de tous ceux qui pouvaient comploter contre lui, y compris les membres de sa famille, en précisant :

Je dis cela et le reste non sur la foi du rapport d'autres personnes, mais d'après mon observation personnelle ³³.

34 Il s'attarde notamment sur le sort exemplaire des trois Quintilii, deux frères et le fils de l'un d'eux, et en vient à parler de l'oracle de Mallos en Cilicie, consulté par le jeune homme et qui lui répondit par l'image de l'enfant étranglant deux serpents. Dion, qui était avec son père dans ce pays, ne comprit qu'après coup la signification des deux serpents (les deux Quintilii) et de l'enfant (Hercule, auquel Commode s'assimilait).

35 À plusieurs reprises Dion montre qu'il est plus qu'un observateur extérieur, qu'un témoin oculaire ; il devient acteur de l'histoire qu'il raconte puisque, sénateur, il fait partie d'un groupe sur lequel s'exercent les exigences, les exactions et les menaces de l'empereur :

Finalement, il nous ordonna, à nos épouses, à nos enfants et à nous-mêmes, de lui offrir chaque année à son anniversaire deux pièces d'or chacun en sorte de prémices ³⁴...

Car, entre autres choses, nous hurlions tout ce qu'on nous ordonnait et particulièrement sans arrêt ces mots « tu es notre maître et notre prince, le plus

heureux de tous, tu es vainqueur, tu seras vainqueur toute ta vie, vainqueur des Amazones, tu es vainqueur ³⁵ ! »

- 36 La première personne du pluriel désigne donc les sénateurs et, avec une verve digne d'un chroniqueur mondain, Dion montre la servilité et la terreur de ces derniers. Il intervient même directement dans l'histoire puisqu'il sauve sans doute sa propre vie et celle de bon nombre de ses collègues lors de l'épisode de l'autruche :

Cette crainte était partagée par tous, autant les autres que nous-mêmes. Il nous fit encore une autre chose, à nous sénateurs, qui nous fit encore plus craindre pour notre vie. Il tua une autruche, lui coupa la tête et entra là où nous étions assis en tenant la tête de l'animal dans la main gauche et en brandissant son épée ensanglantée de la main droite. Il ne dit rien mais secoua la tête en ricanant, pour nous montrer qu'il nous traiterait de la même manière. Et beaucoup, en éclatant de rire devant le ridicule de la situation, auraient péri sur le champ par l'épée (car c'est le rire et non l'affliction qui s'empara de nous) si je n'avais pas mâché des feuilles de laurier que je prélevai de ma couronne, et si je n'avais pas persuadé les autres qui étaient assis à côté de moi de faire pareil, afin que par le mouvement continu de nos mâchoires nous dissimulions notre rire ³⁶.

- 37 Après ces débuts dans une Rome digne du film *Gladiator* et des péplums néroniens, nous suivons pas à pas Dion dans sa carrière politique et littéraire. Carrière littéraire qui débute, comme il le dit lui-même, avec la guerre civile de 193 qui lui a inspiré son premier ouvrage dédié à Septime Sévère ³⁷. Carrière politique, puisqu'il dit avoir joui des faveurs de Pertinax et avoir été nommé préteur pour l'année 194 ³⁸. Il assiste donc aux événements survenus à Rome et fait, comme ses collègues, bonne figure à Didius Julianus, après l'assassinat de Pertinax ³⁹. Il rapporte le présage annonçant l'affrontement des trois candidats au trône, Sévère, Niger et Albinus, trois étoiles entourant le soleil au moment où Julianus s'apprêtait à procéder au sacrifice d'entrée en charge devant le Sénat :

Elles étaient si visibles que les soldats les regardaient continuellement et se les montraient les uns aux autres, faisant circuler le bruit qu'un malheur allait arriver à Julianus. Quant à nous, nous formulions des vœux en ce sens, mais n'osions même pas regarder les étoiles, sinon furtivement ⁴⁰.

- 38 C'est encore en témoin oculaire qu'il assiste à l'entrée spectaculaire de Septime Sévère dans Rome, à cheval jusqu'aux portes et à pied ensuite, suivi de son armée : « Ce fut le spectacle le plus magnifique de tous ceux que j'ai vus ⁴¹ ». La liesse du peuple et des sénateurs contraste naturellement avec les ovations forcées des passages précédemment cités.

- 39 À partir du règne de Septime Sévère, l'historien-sénateur va être étroitement associé au pouvoir, devenir conseiller du prince et exercer de nombreuses charges en province et à Rome. Sa carrière s'accélère et il partage son temps entre Rome, sa propriété de Campanie et ses missions en province. Son travail d'historien en pâtit :

J'ai décrit ces événements avec précision, comme je l'ai pu pour chacun. Mais je n'ai pas été capable de poursuivre pour la suite dans le détail parce que je n'ai pas passé beaucoup de temps à Rome. En effet, étant allé d'Asie en Bithynie, je tombai malade et de là je me hâtai de gagner ma province d'Afrique, puis, revenant à peine en Italie, je fus envoyé aussitôt pour ainsi dire comme gouverneur en Dalmatie et de là en Pannonie Supérieure ; après être revenu ensuite à Rome et en Campanie, je rentrai précipitamment chez moi. C'est pourquoi je n'ai pas pu rassembler la documentation pour le reste comme pour ce qui précède ; je ferai cependant un résumé de tout ce qui s'est produit jusqu'à mon second consulat ⁴².

- 40 Pourtant il dispose d'un refuge en Italie, à Capoue :

... où je réside chaque fois que je séjourne en Italie. J'ai choisi cet endroit pour différentes raisons et en particulier à cause de son calme, pour y écrire ce récit quand les affaires de la Ville m'en laissent le loisir ⁴³.

- 41 Ses séjours à Rome ont été relativement fréquents : consul une première fois en 205-206, il se trouve dans la capitale sous le règne de Macrin ⁴⁴, est encore en Italie en 222, puis en 229, date de son deuxième consulat. Pourtant les prétoriens ne semblent guère l'apprécier. Sa réputation de gouverneur très strict ⁴⁵ l'a suivi à Rome et, craignant de se faire assassiner comme Ulpien, il préfère regagner au plus vite sa province natale :

Alexandre m'honora et me désigna pour être consul pour la deuxième fois en même temps que lui ; il assura lui-même les dépenses incombant à cette charge. Mais comme les prétoriens s'en indignaient, il craignit qu'ils ne me tuassent en me voyant dans les atours de ma fonction. Il m'ordonna de passer le temps de ma charge en dehors de Rome en Italie. Ensuite je lui rendis visite à Rome et en Campanie et je passai quelques jours en sa compagnie. Je rentrai chez moi en ayant sollicité la permission à cause de ma maladie des jambes pour vivre dans ma patrie le reste de ma vie, comme la divinité me l'avait clairement montré alors que j'étais déjà en Bithynie. Un songe m'apparut en effet une fois pour m'ordonner d'écrire à l'extrême fin de mon œuvre ces vers :

*Zeus cependant soustrait Hector aux javelines, à la poussière
Au massacre, au sang, au tumulte* ⁴⁶.

Conclusion

- 42 En effet, à trois reprises dans ses écrits il évoque ce rôle onirique de la Tyché, sa divinité de prédilection, qui le guide et l'inspire dans son œuvre d'historien. Dans une transposition épique, qui aurait pu être placée en préface, il rapporte l'élaboration de son projet qu'il place au moment chronologique voulu dans son récit, c'est-à-dire au moment de la guerre civile de 192 :

Après cela se produisirent des conflits et des guerres civiles très violents et j'entrepris d'en faire le récit pour les raisons suivantes. J'avais écrit et publié un livre sur les songes et les présages grâce auxquels Sévère espéra devenir empereur. Celui-ci, après l'avoir lu – je le lui avais envoyé –, me fit en réponse force compliments. Quant à moi, après avoir reçu cette lettre et alors que c'était déjà le soir, je m'endormis et la divinité m'enjoignit pendant mon sommeil d'écrire l'histoire. C'est ainsi que je me mis à écrire le récit qui m'occupe actuellement et, comme il eut l'heur de plaire à beaucoup et en particulier à Sévère lui-même, je désirai faire un récit complet de tous les autres événements concernant les Romains. Et, pour cette raison, je décidai de ne pas laisser ce travail à part mais de l'intégrer dans cette histoire, de laisser rédigés en un seul ouvrage tous les événements depuis le début jusqu'où il paraîtra bon au Destin (Tyché). Cette divinité me donna la force de poursuivre lorsque j'étais circonspect ou réticent, me rendit courage lorsque j'étais souffrant et prêt à renoncer, en m'envoyant des songes, et me donna de grands espoirs que dans l'avenir mon histoire resterait et ne disparaîtrait pas ; le sort fit d'elle la protectrice de toute ma vie et, pour cette raison, je me suis consacré à elle. J'ai passé dix ans de ma vie à rassembler toutes les actions des Romains depuis le début jusqu'à la mort de Sévère et douze autres années à composer mon ouvrage. Le reste sera rédigé jusqu'où ce sera possible ⁴⁷.

- 43 Ce texte mêle les réflexions théoriques de l'historien – qui passe d'un récit anecdotique (*Sur les songes et présages*) à un ouvrage thucydidéen (*Sur les guerres civiles*), puis à une *Histoire romaine ab urbe condita* – à une mise en scène de son propre personnage, proprement inspiré et guidé par la Tyché. Le passage où la Tyché lui intime l'ordre

d'ἱστορίαν γράφειν n'est pas sans rappeler le μουσικῆν ποιεῖν du *Phédon* de Platon. Dion n'est plus seulement auteur ni simple acteur de l'histoire ; il devient encore « acteur » de théâtre, comme cela apparaît nettement dans un autre passage :

En ce qui me concerne, avant même qu'il (= Caracalla) n'arrive au pouvoir impérial, il m'avait été prédit d'une certaine manière par son père lui-même que je devrais écrire aussi sur ces événements. Car, alors que celui-ci était déjà mort, je crus voir dans une grande plaine toutes les forces romaines en armes et Sévère, assis là sur une colline à une tribune élevée, discuter avec les troupes. Et, me voyant me placer auprès de lui pour entendre ce qui se disait, il me dit : « Viens ici, Dion, approche-toi pour apprendre exactement ce qui se dit et s'accomplit et en faire le récit »⁴⁸.

- 44 C'est l'historiographe officiel qui se tient auprès du prince dans les grands moments de l'histoire, à la manière d'un acteur de tragédie. De mise en scène en mise en scène, les dernières lignes de l'*Histoire romaine*, que nous avons citées plus haut, ajoutent la dimension épique à la dimension tragique : grâce à ces deux vers d'Homère⁴⁹, Dion devient un nouvel Hector, que l'empereur – autre Zeus – a arraché aux « javelines » des prétoriens et au « tumulte » de la cour pour le laisser rentrer en Bithynie... soigner sa goutte. Après 229, nous ne savons d'ailleurs pas ce qu'il est devenu.
- 45 Ainsi Dion passe dans son œuvre du JE auctorial le plus traditionnel au JE autobiographique (en passant par le NOUS des sénateurs), qui devient une *persona*, un personnage fictif, mis en scène de façon grandiose, à mi-chemin entre le héros tragique et le héros épique, dans une construction originale. Était-il à la hauteur de ce rôle ? C'est là une autre... histoire.

BIBLIOGRAPHIE

- FREYBURGER-GALLAND M.L. 2003, « La conception de l'histoire chez Dion Cassius », in G. Lachenaud, D. Longrée (éds), *Grecs et Romains aux prises avec l'histoire : représentations, récits et idéologie*, I, Histoire, Rennes, p. 109-121.
- FREYBURGER-GALLAND M.L. 2009, « Dion Cassius et Suétone », in R. Poignault (éd.), *Présence de Suétone : actes du colloque tenu à Clermont-Ferrand, 25-27 novembre 2004*, Caesarodunum bis 38-39 bis, Clermont-Ferrand, p. 147-162.
- FRY G. 2003, « Suétone dans son texte : du bon usage des premières personnes verbales », in G. Lachenaud, D. Longrée (éds), *Grecs et Romains aux prises avec l'histoire : représentations, récits et idéologie*, I, Histoire, Rennes, p. 327-341.
- LACHENAUD G. 2003, « Dion Cassius, plagiaire impénitent ou homme de culture », in G. Lachenaud, D. Longrée (éds), *Grecs et Romains aux prises avec l'histoire : représentations, récits et idéologie*, I, Histoire, Rennes, p. 97-108.
- LONGRÉE D. 1996, « Tacite narrateur : l'emploi des premières personnes du singulier et du pluriel dans les *Histoires* et les *Annales* », in J. Dangel, C. Moussy (éds), *Les structures de l'oralité en latin*, Lingua latina 4, Paris, p. 235-243.

NOTES

1. *Histoires*, I, 1, 1-6 et *Annales*, I, 1, 2.
2. 19, 1-6. Voir Freyburger-Galland 2003, p. 116-117.
3. Cf. Freyburger-Galland 2009.
4. Cf. Lachenaud 2003, p. 98.
5. Cf. *Antiquités romaines*, I, 1.
6. Frg. 1, 1 (V. 2, p. 569). Les traductions de Dion Cassius sont toutes personnelles.
7. Frg. 1, 2 (M. 1, p. 135).
8. Frg. 1, 1 (M. 1, p. 135).
9. Cf. Denys, *Antiquités romaines*, I, 1.
10. 53, 19, 1.
11. Frg. 1, 2.
12. Cf. Fry 2003, p. 327-328.
13. Cf. Longrée 1996.
14. 53, 19, 6.
15. 38, 7, 6.
16. 53, 21, 2.
17. 43, 22, 4.
18. 43, 23, 1.
19. 56, 9, 4.
20. 48, 45, 8.
21. Zonaras, 9, 1.
22. 45, 47, 5.
23. Frg. 57, 22 (= M. 158).
24. 54, 9, 8.
25. 54, 35, 3-4.
26. 49, 36, 4.
27. *Ibid.*
28. 73, 23, 5.
29. Cf. *supra* 53, 19, 6.
30. 54, 15, 3-4.
31. 69, 1, 3-4.
32. 73, 18, 2-4 (= Xiphilin et *Exc. Val.* 325).
33. 73, 4, 2.
34. 73, 16, 3.
35. 73, 20, 2.
36. 73, 21, 1-2.
37. 73, 23, 1-3.
38. 74, 12, 2.
39. 74, 13, 2.
40. 74, 14, 4-5.
41. 75, 1, 4.
42. 80, 1, 2.
43. 77, 2, 1.
44. 79, 37, 5.
45. 80, 4, 2.
46. 80, 5, 1-2.
47. 73, 23, 1-5.
48. 78, 10, 1-2.

49. *Iliade*, XI, v. 163-164.

RÉSUMÉS

Il y a dans l'*Histoire romaine* de Dion Cassius une partie annalistique dont la technique s'apparente à la méthode livienne, et une partie biographique quelque peu analogue aux *Vies* de Suétone. Il convient en outre de distinguer du point de vue méthodologique l'histoire du passé et l'histoire du présent puisque les derniers livres sont contemporains de leur auteur, né vers 165 et mort après 229. Or il apparaît nettement que Dion Cassius passe insensiblement de l'histoire annalistique à l'histoire biographique. L'article étudie donc l'intervention auctoriale de Dion-historien puis les aspects autobiographiques qui se rencontrent dans son œuvre pour montrer comment Dion passe dans son œuvre du JE auctorial le plus traditionnel au JE autobiographique (en passant par le NOUS des sénateurs), qui devient une *persona*, un personnage fictif, mis en scène de façon grandiose, à mi-chemin entre le héros tragique et le héros épique, dans une construction originale.

INDEX

Mots-clés : annalistique romaine, autobiographie, biographie, divination, ethos de l'historien, histoire et épopée, histoire et tragédie, historiographie antique, historiographie grecque, historiographie romaine, littérature et politique, nous dilutif d'auteur, persona, stoïcisme, témoignage oculaire, transferts culturels, tychè

nomsmotsclés Appien, Denys d'Halicarnasse, Diodore de Sicile, Dion Cassius, Giorgos Cedrenos, Homère, Platon, Suétone, Tacite, Thucydide, Xénophon, Xiphilin, Zonaras

Index géographique : Bithynie, Campanie, Cannes, Capoue, Cilicie, Dalmatie, Italie, Nicée, Pannonie Supérieure

Keywords : Roman annalistic, autobiography, biography, divination, ethos of the historian, history and epic, history and tragedy, ancient historiography, Greek historiography, Roman historiography, literature and politics, dilutive use of first person plural, persona, stoicism, eyewitness, cultural transfers, tyche

AUTEURS

MARIE-LAURE FREYBURGER-GALLAND

Professeur de grec

Université de Haute Alsace, UMR 7044 « Étude des civilisations de l'Antiquité »